

Quand les murs parlent

La Chaux-de-Fonds ■ Rue de la Serre 1, la façade s'éclaire et s'anime.
Un peintre zurichois réalise une fresque grouillant de vie

Par
Sylvie Balmer

Depuis lundi, à La Chaux-de-Fonds, les habitants de la vieille ville lèvent la tête en direction de la maison de la rue de la Serre 1. Perché sur son échafaudage, Alex Winiger attire en effet tous les regards, en réalisant une peinture murale sur la façade frontale du bâtiment. Zurichois, il travaille actuellement pour le GTA (institut pour la théorie et l'histoire de l'architecture) et peint et dessine de façon indépendante.

Son jeune frère vit à La Chaux-de-Fonds et lui a donné l'occasion de découvrir une ville à laquelle il s'est rapidement attaché. «Ici, la vie est calme, douce et s'articule autour des activités professionnelles. Ce qui peut sembler banal, mais on apprécie la valeur de ce quotidien tranquille chaque fois que l'on regarde les actualités.»

La fresque représente la vie des gens de la cité, la place de jeux pour enfants, le marché et les cafés. L'art d'y vivre et la science du travail manuel y sont particulièrement soulignés. Des gens se rencontrent, se saluent ou se séparent et chacun contribue à sa façon à la construction scénique. Ainsi, la couturière travaille l'étoffe qui servira de rideau à une représentation de chant. La discussion et la réflexion s'opposent et se complètent, définissant le thème central de l'œuvre: les relations humaines. Le créateur horloger travaille sous un firmament qui rend tout aussi bien

compte de la science infinie du cosmos que de la découverte de la mécanique horlogère.

Plus loin, deux sculpteurs travaillent à une allégorie de l'abondance, qui illustre la richesse de la terre et le vin, qui amène les gens à se rencontrer dans les bistrot. Influencé par les grandes peintures de Charles Humbert, en particulier «Le Théâtre», qui orne aujourd'hui la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, et la fresque allégorique et avant-gardiste de George Dessoulsavly que l'on découvre dans le hall de la gare, il avoue: «Je ne me compare en aucun cas à ces maîtres, mais je recevrais comme un honneur extraordinaire la possibilité de réaliser dans leur succession l'œuvre ici présentée.»

Lifting de printemps

Le quartier est essentiellement constitué de constructions datant du XIXe siècle. L'architecture de l'époque, malheureusement peu imaginative, a privilégié les façades grises et trapues. La façade présente des murs assombrés par la pollution et l'usure du temps, des marques d'affaiblissement de la structure, ainsi que des ajouts et suppressions irréguliers de fenêtres, ce qui donne au bâtiment une allure de «work in progress».

Dans ce cas précis, la colorisation, à condition qu'elle ne soit pas agressive, s'avère bienvenue. Alex Winiger n'a pas souhaité réaliser un travail basé sur le trompe-l'œil, «qui se serait opposé à l'impression de



Les murs n'ont pas que des oreilles, ils parlent aussi.

PHOTO LEUENBERGER

solidité et d'immuabilité dégagée par la forme trapue du bâtiment et son socle en pierre». Il a choisi des couleurs minérales, privilégiant le support mural et s'harmonisant avec les tons ocre des façades voisines.

Deux semaines de travail seront nécessaires à la réalisation de cette fresque de 10,35 mètres de large sur 3,5 de haut. L'inauguration, prévue début septembre, donnera l'occasion de découvrir les huiles sur toile du fresquiste. Souvent interpellé et félicité par les passants, l'artiste se plaît à s'imaginer laissant inlassablement derrière lui des fresques multicolores comme autant de messages de rêve, de poésie, de liberté. /SYB

Les murs de la ville

La situation du bâtiment, face à la place du Lilas, était idéale pour un projet d'expression murale. La place de jeux a été aménagée en 1979, suite à la démolition d'un immeuble, créant un vide architectural. «Les pignons n'étaient pas préparés à l'honneur qui leur échoit aujourd'hui, explique l'urbaniste communale Frédérique Steiger. La façade borgne et son bordeau de pierre créent un écran propice à accueillir la fresque.» Pourtant, les avis étaient très partagés. «C'est un vieux débat qui

ressort périodiquement. La position du Conseil communal et du comité d'urbanisme est que les fresques doivent rester une exception.» Elles sont réservées à des situations particulières ou des coins déshérités et doivent s'harmoniser avec les façades voisines. «Ce n'est pas de l'art éphémère. Elles finiraient par s'annuler les unes les autres.» La demande de réalisation de fresques se fait par vagues. On en compte une vingtaine en ville, dont les deux tiers ont été réalisés par Carolus (Carol Gertsch) dans les années 1980. /syb

QUIÊTES-VOUS?



Jacques Vuillemez, écrivain à ses heures.

PHOTO SP

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Jacques Vuillemez – «Goumi» pour sa famille et ses nombreux amis – est une figure de Morteau, où il est né il y a un peu plus d'un demi-siècle. Banquier de profession, il est passionné de sport et a partagé les succès du club de handball. Il s'est par ailleurs engagé chez les sapeurs-pompiers bénévoles et à la vice-présidence du comité des fêtes.

Sa fonction de correspondant du quotidien régional l'a placé à une place privilégiée pour observer la vie et découvrir les finesses de la sociologie d'un gros bourg comme Morteau. C'est sans doute ce qui lui a donné l'envie d'écrire autre chose

que des articles de presse. Ayant découvert ces pages, sa fille lui a conseillé de poursuivre et d'en faire un récit plus complet. Ainsi est né un roman policier, à tendance, dirons-nous, humoristique, ce qui évitera à l'auteur de se prendre au sérieux.

Dans «Les z'amourettes», Migou, un correspondant local qui se découvre une vocation de détective privé, véritable sosie de l'auteur, enquête sur une affaire criminelle. Dans cette histoire policière d'une tonalité picaresque, on découvre tout l'attachement de «Goumi» à son terroir. Les lecteurs du cru y retrouveront des épisodes connus et des personnages pittoresques du Haut-Doubs. /dry

Le FCC fêté à la Maison du peuple La Chaux-de-Fonds ■ Plus de 200 personnes ont participé hier au repas de soutien du club

Pour le prix d'un repas de Ire ligue, vous avez la LNB! Euh, pardon, le «Swiss Challenge», son nouveau nom officiel... L'animateur de la journée n'avait pas la langue dans sa poche. Hier à la Maison du peuple, à La Chaux-de-Fonds, plus de 200 personnes étaient présentes pour soutenir le FCC. Prévu de longue date, ces festivités ont tourné au délire, au sens chaud-de-fonnier du terme, soit avec un brin de retenue, le FCC ayant été promu en division supérieure sur le tapis vert.

Emu, le président du club Angel Casillas n'a pas manqué

de souligner le mérite de chacun. Quant au président de la Ville, Charles Augsburger, il a rendu hommage au comité, qui a su éviter la spirale des problèmes financiers. Et même si un club romand en remplace un autre, le FCC renoue avec son histoire.

Quant à la rénovation de la Charrière, le conseiller communal n'y est pas allé par quatre chemins. «La Ville se pose la question de modifier, de rénover les installations. Avant, c'était une anticipation, aujourd'hui, c'est une nécessité», a dit Charles Augsburger. Pour sa part, Roger Lebet, président de l'Association cantonale neuchâteloise de

football, n'a pu s'empêcher de lancer un vibrant «Vive le FCC!».

Emotion encore avec Daniel Payot, vice-président du FCC, qui a rappelé par quels états d'âme le club est passé depuis dimanche dernier. Le plus ému, c'était lui. Et dire – il l'a confessé – qu'il n'a pratiqué le football que six mois.

Après l'apéritif et pendant le dessert, l'humoriste Raynald a chauffé l'atmosphère de quelques degrés. Ses tests pour entrer dans le fan's club n'ont pas manqué de piment! Il a, de plus, entraîné tout le comité et l'entraîneur du FCC dans un bal qui fleurait bon le pastiche et la bonne humeur. /dad

LE DUO DU BANC



Dura lex. Oui. Certaines fois absurde, d'ailleurs. Le Service de l'hygiène et de l'environnement de La Chaux-de-Fonds l'a appris à ses dépens. Une entreprise privée de la ville a fait la même – mauvaise – expérience l'an dernier. Expliquons-nous. L'Office de surveillance du Service cantonal de l'emploi veille au grain. Le grain? Une universitaire de Dijon qui effectue un stage non rémunéré dans le cadre de ses études. Elle n'est pas la première. Le hic? Le formulaire ad hoc, l'autorisation «bernoise», n'a pas été demandé.

Une loi piquante

Pincée à la douane – les gabelous n'y sont pour rien –, la brave stagiaire risque deux ans d'interdiction de territoire. Le service communal, lui, a été dénoncé auprès du ministère public.

Il faut oser: les responsables chaux-de-fonniers ont contrevenu aux dispositions sur la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers! C'est un peu comme le douanier imbécile de Fernand Raynaud. Plus de boulanger, plus de pain...

A Dijon, la moutarde monte aussi au nez du directeur de l'Université. Il s'inquiète du sort réservé à son étudiante. Le stage de cette dernière est obligatoire et il lui permet d'améliorer ses connaissances. L'enquête cantonale est en cours.

Les douanes, elles, ont intelligemment pris les devants. La stagiaire est régularisée et ne subit aucune restriction.

Le Service de l'hygiène et de l'environnement n'entend pas se soustraire aux obligations légales. Mais il s'insurge. Il y a de quoi. Alors que les Bilatérales sont entrées en vigueur, que la libre circulation des personnes sera chose faite en 2006, une étudiante pose problème à l'administration, qui planche lourdement sur son cas.

On veut bien. La Conférence transjurassienne (CTJ), défenseur des relations franco-suisse, appréciera. A croire que cette épine est aussi piquante que celle que Jacques Chirac a plantée dans le pied des Suisses en organisant le G8 à Evian...

Daniel Droz

ENBREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Tournoi de minigolf. Le traditionnel tournoi populaire de minigolf, aux Mèlèzes, aura lieu demain. Comme d'habitude, cette agréable compétition, organisée par le club local et la buvette, se déroule en quatre catégories: écolières, écoliers, dames et hommes. Le tournoi débute à 9h, mais on peut venir s'entraîner dès 8 heures. Il a lieu en deux tours. Inscriptions sur place dès 8h (écoliers 5 francs, adultes 12 francs). /ron